

qui on entretient des rapports. C'est pourquoi j'appuie cette résolution qui se lit comme suit:

Que la Chambre regrette beaucoup que le solliciteur général n'ait pas adopté et appliqué les soixante-cinq recommandations faites à l'unanimité par le sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada, et qu'en conséquence elle enjoigne le gouvernement d'adopter et d'appliquer sans délai l'ensemble de ces recommandations afin de promouvoir une réforme sensée du système pénitentiaire et de prévenir d'autres prises d'otages.

J'aimerais terminer par une remarque qui s'adresse en particulier au solliciteur général. Presque chaque fois qu'il y a une prise d'otages au pénitencier de la Colombie-Britannique, il semble que l'un de mes commettants soit en cause. Je leur ai rendu visite. Entre autres, le cuisinier qui a eu un couteau sur la gorge pendant quelque temps. Certains d'entre eux se trouvaient au centre de classement quand Mary Steinhauser a été tuée en 1975. Je sais personnellement ce qui se passe. Cependant, de peur que le solliciteur général ne veuille poser quelques questions discrètes dans le service pénitentiaire, je me hâte d'ajouter que je n'ai pas obtenu ces renseignements de mes commettants. C'est pourquoi j'espère qu'on ne mettra pas tout en œuvre pour essayer de trouver la source de cette information, car elle ne vient pas de ma circonscription.

[Français]

M. Claude-André Lachance (Lafontaine-Rosemont): Monsieur le président, rarement aurai-je été aussi fier de cette Chambre, rarement, monsieur le président, aurai-je été aussi fier d'en faire partie. Le ton du débat d'aujourd'hui, son contenu, son sérieux, l'absence de «partisanerie» politique qui le caractérise, sont autant d'indices à la fois de la très grande préoccupation de la Chambre vis-à-vis du problème des institutions pénitentiaires, mais aussi du fait, et je pense que c'est fondamental, que la Chambre peut en certaines occasions s'élever à des niveaux d'excellence qui sont malheureusement trop rares.

Monsieur le président, je dois féliciter le député de Yukon (M. Nielsen) de sa motion et aussi de la façon dont il l'a présentée. Il est assez remarquable de constater que tous les députés qui se sont levés à la Chambre pour la commenter ont jusqu'à maintenant endossé le fond des préoccupations exprimées dans sa motion. Et à cet égard, monsieur le président, il est peut-être symptomatique de remarquer que ce qui devrait être une caractéristique fondamentale de cette Chambre, à savoir la discussion éclairée et la moins partisane possible de nos institutions, ne se retrouve que dans des circonstances comme celle-ci.

Plusieurs de mes préopinants, monsieur le président, ont fait grand cas du fait que le sous-comité sur les institutions pénitentiaires a présenté un rapport unanime et que les délibérations de ses travaux étaient empreints d'une absence de «partisanerie» politique qui l'honore. Moi-même, monsieur le président, je dois dire que cela a été une expérience fascinante en tant que député, en tant que parlementaire et aussi en tant qu'homme, de travailler avec des gens qui normalement sont des adversaires politiques, mais de pouvoir avec eux transcender ces différences de type politique pour en arriver à des conclusions unanimes sur un problème qui, lui pourtant, n'est pas politique mais bien institutionnel et très grave, et qui demande une solution rapide. Il demande une solution rapide, monsieur le président, et j'appuie évidemment les recommandations du rapport.

Pénitenciers

Je pense que je n'ai pu faire autrement qu'accepter le fond de la motion de l'honorable député de Yukon, parce que j'appuie encore une fois la recommandation 1 du rapport, qui précise que le système pénitentiaire est en état de crise, et les événements malheureux des récentes semaines démontrent que malgré les efforts que nous avons déployés pour essayer de changer le climat et malgré les recommandations et les changements qui ont été apportés au système depuis que nous y avons travaillé, la situation est encore très sérieuse, et il faut y apporter toute notre attention.

Monsieur le président, ce comité a travaillé en équipe. Ce comité, encore une fois, a résolu ses différences internes pour en arriver à un rapport sous forme de consensus, et je pense que c'est le devoir non seulement du gouvernement mais aussi du service pénitentiaire lui-même, de l'administration, de bien prendre au sérieux, non seulement le rapport lui-même, car je pense que le solliciteur général qui a précédé le présent titulaire avait pris le rapport très au sérieux, mais aussi sa mise en œuvre rapide, diligente et globale, afin que nous puissions améliorer le système, en changer le fonctionnement, et changer surtout l'esprit de ceux qui y travaillent.

Monsieur le président, il est extrêmement important de changer l'esprit, car on peut changer des institutions, en créer, mais c'est toujours ceux qui y travaillent, ceux qui en font partie qui font que ces institutions fonctionnent ou ne fonctionnent pas. Je pense aussi que le comité s'est bien rendu compte que le principal problème du système pénitentiaire était une incompréhension endémique entre les éléments constituants: les gardiens, l'administration elle-même, les détenus. Il existait et il existe encore, à ma connaissance, un mur d'incompréhension mutuelle que par la mise en œuvre de nos recommandations nous avons voulu et nous voulons encore briser.

Monsieur le président, je pense qu'il est très important à ce moment-ci de faire état du rôle extrêmement important qu'a joué la presse dans les travaux du sous-comité. En effet, il ne fait pas de doute dans mon esprit que si la presse n'avait pas suivi au jour le jour les travaux de la sous-commission, et si certains membres des médias de l'information n'avaient pas suivi les travaux du comité et eux-mêmes développé une expertise dans ce domaine, il ne fait pas de doute que le comité, monsieur le président, n'aurait pu atteindre la crédibilité qui a été la sienne au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux.

D'ailleurs, lorsque le président du comité, le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan) en a déposé le rapport, pendant plusieurs jours nous avons pu constater par les journaux, les médias d'information électronique, les éditoriaux, félicitant le comité pour son travail et exhortant le gouvernement de les mettre en œuvre d'une façon diligente. Puis, plus rien, pendant plusieurs mois, jusqu'à ce que, cette semaine, à la suite d'une question d'un député de l'opposition, une question bien légitime, la presse ait donné l'impression que non seulement le rapport n'avait pas été mis en œuvre mais, en plus, qu'il avait été mis sur les tablettes et qu'il n'était pas public.

Monsieur le président, nous sommes habitués à ce que la presse, parce que, évidemment, elle aussi doit couvrir plusieurs domaines, manque quelquefois à ses responsabilités d'aller aux sources et d'étudier à fond le problème. Nous sommes habitués, monsieur le président, qu'elle saute aussi aux conclusions